

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL 2409202407-0E
D' ACTIONS SOCIALES
DE VERTAIZON (Puy-de-Dôme)

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 septembre, à 18h30, le Conseil d'Administration d'Actions Sociales de la Commune, régulièrement convoqué le 17 septembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean Jacques CAVALIERE, Président.**

Présents : Jacqueline BERTHON, Nicole BONNET, Jean-Jacques CAVALIERE, Marie-Claire DUCOL, Patrick PERRIN, Sylvie ROUSSELOT, Marie-Ange FOURNET, Joëlle FOURNIER, Dominique FOURVEL, Nathalie DOS SANTOS

Présents par procuration : Alain MALTERRE donne pouvoir à Dominique FOURVEL
Catherine SOU-AH-Y donne pouvoir à Marie-Claire DUCOL
Magali URDICIAN donne pouvoir à Sylvie ROUSSELOT

Excusés : Amalia QUINTON, Sébastien DELGADO

Secrétaire de séance : Mme Dominique FOURVEL

Nombre de Membres :
En exercice : 15
Présents : 10
Suffrages exprimés : 13

Résultats :
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Approbation du choix du spectacle pour le repas des aînés
(Délibération n°24.09.2024.08)

Vu les crédits prévus au budget du CCAS,

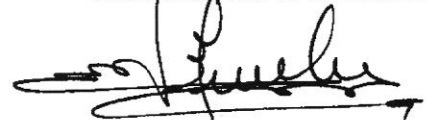
M le Président propose aux membres du conseil d'administration de retenir la proposition de « L'Art'Verne Productions » pour un montant de 500 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité, décide :

- d'accepter la proposition de spectacle du repas des aînés,
- d'autoriser M le Président à signer tous les documents nécessaires.

Délibération rendue exécutoire après publication et transmission en préfecture le

Fait à VERTAIZON,
Le Président,
Jean-Jacques CAVALIERE



Envoyé en Préfecture le 26/09/24
Reçu en préfecture le 26/09/24
Publié le 17/11/2025
10-063-266303262-20240924-
2409202408-AE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES DE VERTAIZON (Puy-de-Dôme)

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 septembre, à 18h30, le Conseil d'Administration d'Actions Sociales de la Commune, régulièrement convoqué le 17 septembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean Jacques CAVALIERE, Président.**

Présents : Jacqueline BERTHON, Nicole BONNET, Jean-Jacques CAVALIERE, Marie-Claire DUCOL, Patrick PERRIN, Sylvie ROUSSELOT, Marie-Ange FOURNET, Joëlle FOURNIER, Dominique FOURVEL, Nathalie DOS SANTOS

Présents par procuration : Alain MALTERRE donne pouvoir à Dominique FOURVEL
Catherine SOU-AH-Y donne pouvoir à Marie-Claire DUCOL
Magali URDICIAN donne pouvoir à Sylvie ROUSSELOT

Excusés : Amalia QUINTON, Sébastien DELGADO

Secrétaire de séance : Mme Dominique FOURVEL

Nombre de Membres :
En exercice : 15
Présents : 10
Suffrages exprimés : 13

Résultats :
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Approbation du choix du spectacle de Noël pour les enfants (Délibération n°24.09.2024.07)

Vu les crédits prévus au budget du CCAS,

M le Président propose aux membres du conseil d'administration d'organiser le spectacle de Noël des enfants autour de la magie, proposé par la compagnie « C Koi le truc », pour un montant de 730 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité, décide :

- d'accepter la proposition de spectacle de Noël pour les enfants,
- d'autoriser M le Président à signer tous les documents nécessaires.

Délibération rendue exécutoire après publication et transmission en préfecture le

Fait à VERTAIZON,
Le Président,
Jean-Jacques CAVALIERE

